

## Pie IX et la jeune Esclave.

Parmi les innombrables visiteurs, attirés à Rome par la fête de Pâques en 1860, se trouvait une famille américaine de la Nouvelle-Orléans. Cette famille catholique s'était fait accompagner, dans son voyage en Italie, par deux de ses esclaves, un homme et une femme.

Le premier, en arrivant à Florence, voulut user du *privilege que le sol européen possède de rompre les liens de l'esclavage*, et il abandonna ses maîtres pour recouvrer sa liberté.

La femme, consultée si elle voulait en faire autant, répondit qu'elle avait été élevée dans la famille de ses Maîtres, qu'ils l'avaient toujours bien traitée, et qu'elle ne voulait point se séparer d'eux, s'ils voulaient la garder. Rien ne pouvait leur être plus agréable, et elle accompagna à Rome ses maîtres, qui lui étaient devenus plus chers depuis qu'elle s'était, en quelque sorte, rendue leur esclave volontaire. Elle compléta son instruction religieuse et voulut recevoir le Sacrement de confirmation, qu'elle n'avait pas eu l'occasion de recevoir dans son pays.

Les Dames du Sacré-Cœur de la Trinité-du-Mont, avec lesquelles elle avait été mise en relation, se prêtèrent volontiers à l'accomplissement d'un désir si louable, et Mgr. Bédini, ancien représentant du Saint-Siège en Amérique, et que Montréal a eu le bonheur de posséder pendant plusieurs jours, voulut bien lui administrer ce sacrement.

La jeune esclave était heureuse, et il ne manquait à son bonheur que la bénédiction du Saint-Père, qu'elle désirait vivement. On pria le parrain et la marraine, qui devaient bientôt avoir ce bonheur, de vouloir bien y faire participer leur intéressante filleule ; mais ceux-ci, malgré le désir qu'ils avaient de lui procurer cette faveur, n'osèrent prendre sur eux de la conduire au Vatican. Il fallut donc recourir directement au maître de chambre de Sa Sainteté, et l'on demanda pour l'esclave, non pas une audience, mais la grâce d'être mise sur le passage de Sa Sainteté et de recevoir sa bénédiction.

Quelques jours après, la garde du palais chargée de porter les lettres d'audience, en remettait une à la Trinité-du-Mont, à l'adresse de Mlle L.... (c'était notre esclave), et l'on crut que, quoiqu'elle annonçât une audience, il ne s'agissait que d'une simple présentation sur le passage du Saint-Père.

Au jour et à l'heure marquée, Margueritte L.... partit donc pour le Vatican avec sa lettre, qui lui fut admise immédiatement. On la conduisit dans l'antichambre de la chambre d'audience. Parmi les personnes, qui attendaient, comme elle, l'ouverture de l'audience, se trouvaient son parrain et sa marraine, et l'on devine quelle surprise ce fut de part et d'autre en se retrouvant dans ce lieu ; mais cette surprise n'était rien en comparaison de l'étonnement avec lequel on entendit bientôt le camérier de service appeler

à haute voix Mlle Margueritte L.... La pauvre esclave se lève, une porte s'ouvre, et elle se trouve en présence du Vicaire de Jésus-Christ, qui lui adresse ces touchantes paroles : " Venez, ma fille, venez ; j'ai voulu vous faire passer avant toutes ces grandes Dames, parce que, si vous êtes petite aux yeux du monde, vous êtes bien grande aux yeux de Dieu. Je suis content de vous voir, je vous bénis, etc. "

Après quelques minutes, elle quittait le Saint-Père, comblée de ses bénédictions et de ses témoignages de bienveillance paternelle, dans une véritable ivresse de joie et de bonheur, qui lui faisait dire : " J'ai vu le Ciel, j'ai vu Notre Seigneur Jésus-Christ ; oh ! que je suis heureuse ! que je suis heureuse ! "

## La force d'un serment, ou le digne Emule de Cambronne.

Un honorable propriétaire de la Bretagne avait souvent remarqué dans ses promenades autour de son manoir, un ancien militaire, dont la vie et les habitudes offraient quelque chose de rigide et d'austère, qui décelait une âme fortement trempée et une volonté des plus énergiques.

Attiré vers cet homme, le digne Châtelain s'informe avec intérêt de son histoire, et finit par apprendre que le vieux brave avait servi sous la République et avait assisté à la brillante campagne d'Italie.

Lors de la glorieuse victoire de Marango, il se grisait, hélas ! d'autre chose que de la gloire, et sa funeste passion le conduisit, de faute en faute, jusqu'à l'oubli du premier devoir d'un bon soldat, *le respect et l'obéissance*.

Un jour, indocile aux ordres qu'il avait reçus, il poussa la révolte jusqu'à frapper un de ses chefs ; aussitôt le conseil de guerre s'assemble, le dégrade et prononce contre lui la peine de mort. Arrivé au lieu de l'exécution, Laurent, c'était son nom, allait recevoir le coup fatal, lorsque son général, le connaissant pour un bon soldat, et excusant son défaut à cause de toutes les bonnes qualités qui le distinguaient d'ailleurs, lui envoie sa grâce.

Laurent, déjà à genoux et prêt à commander lui-même le peloton de ses camarades qui devaient tirer sur lui, apprend cette heureuse nouvelle. Plein d'émotion et de reconnaissance, il se lève et fait spontanément et tout haut le serment de ne jamais plus boire une seule goutte de cette liqueur traîtresse qui l'avait entraîné dans de si déplorables écarts.

Serment d'ivrogne dure peu, dit-on, Laurent prouva le contraire ; depuis le jour où sa résolution fut prise jamais ni vin, ni aucune liqueur enivrante n'approchèrent de ses lèvres.

Emerveillé d'un si beau caractère et d'une puissance de volonté si constante pour se corriger d'un vice, le bon Châtelain, qui est lui-même un modèle des plus hautes vertus chrétiennes, félicite hautement le père Laurent de sa fidélité à garder son serment